



RÈGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2019 « VOYAGES »

Article 1 : Généralités et dates du concours

Le pays de Châteaugiron Communauté organise un concours de nouvelles sur la thématique « **Voyages** ». Il est **ouvert du 10 juin au 27 septembre 2019**, date limite d'envoi des textes (cachet de la poste ou date de réception du mail faisant foi).

Pour les dépôts au pays de Châteaugiron Communauté, le tampon du jour sera apposé.

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous à partir de 9 ans. Les participants âgés de moins de 18 ans doivent fournir l'autorisation parentale signée avec l'envoi de leur nouvelle (**joint à ce règlement en annexe 2**).

Le concours de nouvelles « **Voyages** » comporte trois catégories :

- CATÉGORIE 1 : les 9 - 12 ans
- CATÉGORIE 2 : les 13 – 16 ans
- CATÉGORIE 3 : les adultes à partir de 17 ans.

Le texte proposé doit être inédit et chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte.

Les nouvelles sont librement inspirées d'un dessin original créé par Cat Zaza, illustratrice et Présidente du jury du concours 2019. Ce dessin est le même pour les trois catégories.

Il est joint à ce règlement en annexe 1.

Article 3 : Conditions de présentation

Les nouvelles devront être dactylographiées. Elles ne devront pas dépasser

- 4 000 signes ;
- 1 page.

Attention : le titre éventuel est compris.

Elles devront obéir aux normes de présentation suivantes :

- format 21 x 29,7 cm (A4) ;
- police de caractère Arial, corps 12 ;
- Interligne : 1,5.

Attention : les signes de ponctuation et les espaces sont compris.

Les titres des nouvelles sont facultatifs. Les citations ou remarques ne sont pas admises.

Article 4 : Envoi de la nouvelle

Les nouvelles peuvent être envoyées par courrier, par mail ou déposées directement à l'accueil du pays de Châteaugiron Communauté.

Pour l'envoi de votre nouvelle par courrier, les coordonnées sont les suivantes :

Médiathèque Les Halles
A l'attention de Mathilde Dupire
Rue du Porche
35410 Châteaugiron
En précisant sur l'enveloppe : «**Concours de Nouvelles 2019 – Voyages** ».

Vous pouvez également la déposer directement à l'adresse ci-dessus.

Pour l'envoi par mail : m.dupire@pcc.bzh en précisant en objet du mail : «**Concours de Nouvelles 2019 – Voyages** ».

Article 5 : Préservation de l'anonymat pour l'envoi

Le texte proposé portera en haut, à droite de la 1ère page, un nombre à 3 chiffres et un mot clé suivi du numéro de la catégorie dans laquelle elle concourt, ceci afin de garantir l'anonymat auprès des membres du jury.

Ex : « 1-2-3 – histoire – 2 » ce qui correspond à un code personnel (1-2-3-histoire) dans la catégorie 2.

Aucun pseudo ne sera accepté.

➤ La procédure par courrier ou dépôt

Dans une grande enveloppe, sur laquelle vos coordonnées n'apparaîtront pas, vous insérez :

- Une feuille sur laquelle vous indiquez le code choisi et la catégorie du concours, vos nom et prénom, votre date de naissance, votre adresse postale et adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone. Ceci garantira l'anonymat auprès des membres du jury.
- Votre nouvelle en trois exemplaires.
- L'autorisation parentale signée pour les participants de moins de 18 ans (en annexe du présent règlement).

➤ La procédure par mail :

Nous garantissons l'anonymat en imprimant votre texte qui sera en pièce jointe et en le mettant directement sous enveloppe dans les mêmes conditions que par courrier.

Merci de joindre une seconde pièce jointe dans laquelle vous indiquerez le code choisi et la catégorie du concours, ainsi que vos nom et prénom, votre date de naissance, votre adresse postale et adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone.

Les participants de moins de 18 ans devront également joindre l'autorisation parentale signée (**en annexe 2 du présent règlement**).

Article 6 : Coût et publication

La participation au concours est gratuite et il n'entraînera pas de publication d'un recueil papier ou numérique.

Article 7 : Le jury

Le jury sera composé de lecteurs des groupes et comités de lecture du réseau des médiathèques du Pays de Châteaugiron, de la librairie, de bibliothécaires et d'élus du territoire. Il sera présidé par l'illustratrice Cat Zaza.

Article 8 : Résultats du concours

Les deux meilleurs textes de chaque catégorie seront récompensés. Les lauréats se verront offrir un bon d'achat à valoir sur le Festival du livre médiéval et de l'imaginaire ou dans la librairie « Aux vieux livres » de Châteaugiron. La valeur des bons d'achat sera de 50 € pour les premiers et de 30 € pour les seconds.

L'annonce des résultats et **la remise des prix aura lieu le dimanche 24 novembre 2019 à 12h** pendant le Festival du livre « Les Enchanteurs » à Châteaugiron. Le palmarès sera adressé par mail à chaque participant après le Festival du livre. Les textes ne seront pas restitués aux participants.

Article 9 : Communication, droit d'auteurs et droit à l'image

Les semaines précédant l'annonce des résultats, les nouvelles proposées au concours pourront être affichées en vitrine chez les commerçants partenaires du Festival du livre.

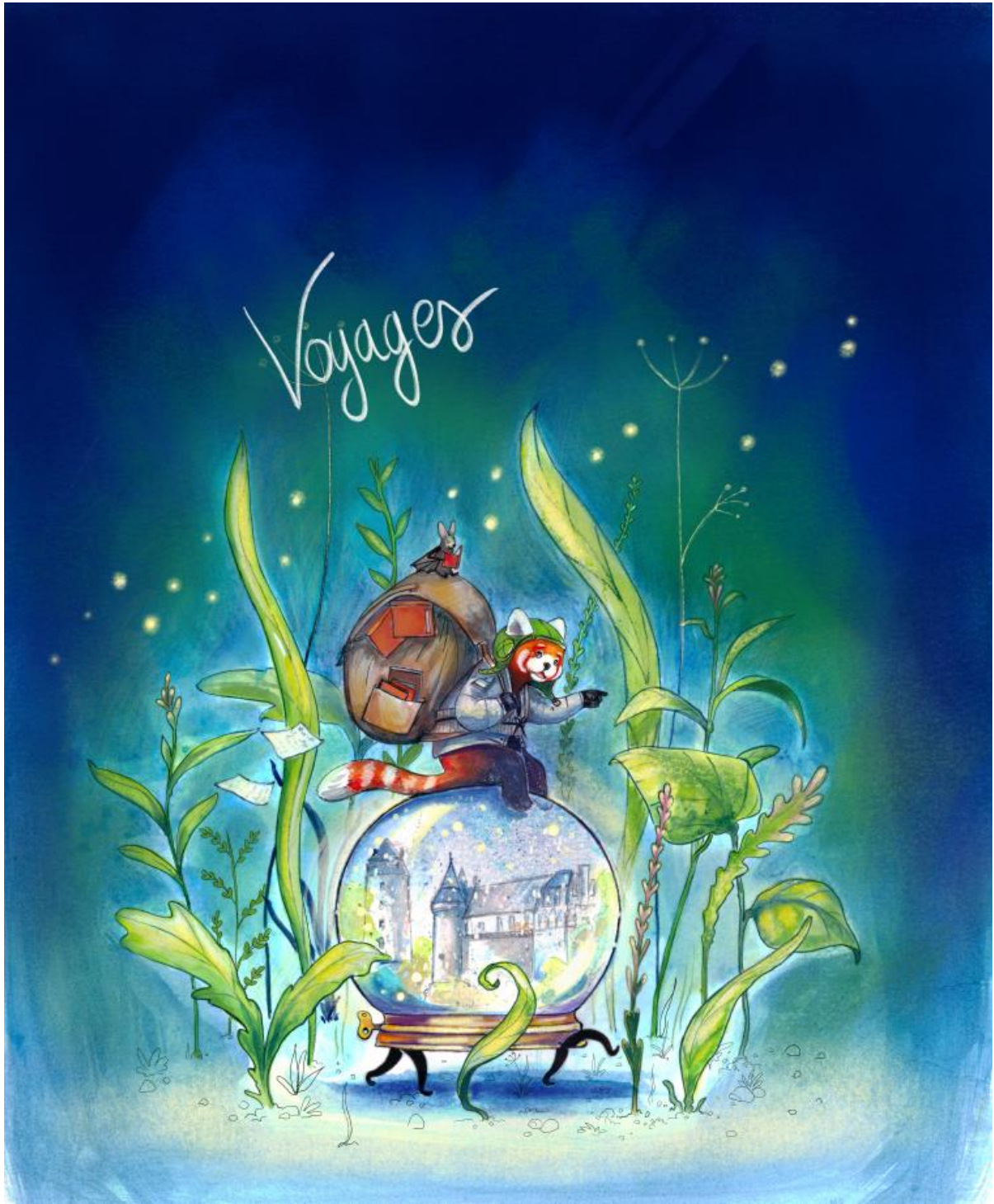
Elles pourront également être publiées par l'organisateur sur le site du pays de Châteaugiron Communauté, celui du Festival du livre et dans les journaux entre le 20 octobre 2019 et le 20 juillet 2020 et cela sans droits d'auteur.

Les participants au concours autorisent les organisateurs et la presse à les prendre en photo et à disposer de ces photos pour rendre compte des résultats sur leurs supports de communication.

Article 10 : Respect du présent règlement et des décisions du jury

Le fait de poser sa candidature au concours de nouvelles 2019 « **Voyages** » implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.
Les décisions du jury seront sans appel.

ANNEXE 1 – CONCOURS DE NOUVELLES
« VOYAGES »



ANNEXE 2 – CONCOURS DE NOUVELLES
« VOYAGES »

AUTORISATION PARENTALE POUR LES PARTICIPANTS MINEURS

Je soussigné(e).....

Autorise mon fils/ma fille.....

à participer au concours de nouvelles 2019 «Voyages ».

Fait à

le.....

Signature des parents ou du représentant légal :

.....

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le correspondant informatique et libertés de la Communauté de communes du Pays de Châteaugiron, par courriel (cil@cc-payschateaugiron.fr) ou par courrier (Correspondant informatique et libertés –Pays de Châteaugiron Communauté – 16 rue de Rennes – 35410 Châteaugiron).